

3 **LE MOT DU MAIRE** 4 **RÉTROSPECTIVE ENIMAGES** 6 DOSSIER: LE PLU **VIE MUNICIPALE** 10 Conseil Municipal > Urbanisme / travaux CCAS **VIE INTERCOMMUNALE ET DÉPARTEMENTALE** 16 Créer son entreprise en Ardèche Mettez votre poubelle au régime) Émerveillés par l'Ardèche **ASSOCIATIONS LOCALES** > Bibliothèque 18 Ensemble et solidaire > ACE > Intégrales boules > ASA des MAS > APEL Saint-Joseph Sou des Ecoles **ACTUALITÉS SCOLAIRES** > École Saint-Joseph 22 > RPI Dunière - Saint-Fortunat FENÊTRE SUR ... 24 **ETATS CIVILS &** 25 **SOUVENIRS VOS DÉMARCHES** 26 > Carte d'identité / Passeport > Déclaration annuelle des ruches > Plan canicule **AGENDA DÉTACHABLE INFOS PRATIQUES** 27 LES ENTREPRISES PRÈS 28

31

DE CHEZ NOUS

VOS PROCHAINS

RENDEZ-VOUS



Chers concitoyens,

vous présenter notre nouveau bulletin municipal version 2017...

Notre objectif: vous informer toujours plus et encore mieux!

Des nouveautés: un grand dossier thématique, la parole aux élus sur des dossiers en cours ou à venir et une tribune pour entendre la voix de l'intercommunalité, du département autant d'éléments qui vous permettront de mieux appréhender votre territoire, vos élus et les actions engagées par les différentes structures locales, bref de l'information utile en somme!

En ces périodes de changements

tous azimuts, ie suis tres heureux de

Vous trouverez également, comme chaque année, l'agenda de la saison estivale. Une nouvelle fois, le conseil municipal et moi-même avons souhaité mettre l'accent sur l'événementiel et les animations pour faire vivre notre village, le faire rayonner dans la vallée et au-delà. A l'ère du tout numérique et de l'individualisme galopant, il me semble indispensable de créer de la convivialité et du partage.

Quoi de mieux que des animations tout public pour faire se rencontrer le plus grand nombre ? Sport, théâtre, musique, gastronomie, soirées festives... il y en aura pour tous les goûts. L'équipe municipale sera sur le pont pour faire de chaque événement une réussite!

Mais au-delà du travail quotidien nécessaire pour le bien-être de chacun, nous avons engagé, comme évogué lors des voeux à la population en ianvier, un travail de réflexion sur de grands projets structurants. Nous en parlons de manière récurrente depuis plusieurs mois et nous nous sommes aujourd'hui engagés dans une réelle démarche de positionnement et de réflexion approfondie sur les différents suiets. Nous avons désigné un cabinet d'architectes pour le projet "aménagement quartier le Mas : école & mairie". des réunions de travail avec le SDEA pour la réhabilitation du centre bourg ou la création de parkings... En fin d'année, après étude financière et technique, des choix devront être faits et nous ne manquerons pas de vous réunir pour vous présenter l'ensemble des projets jugés réalisables et indispensables. Il est de notre devoir d'élus d'avoir une vision prospective de notre territoire pour ne pas laisser "passer le train" et devenir un village dortoir, sans âme ni vie.

Mais revenons à la belle saison qui approche à grand pas. Je vous la souhaite, chaleureuse, épanouissante et pleine de joie, de partage et de belle rencontre. Au plaisir de vous retrouver au détour d'une de nos animations!

Votre dévoué

Christian Féroussier.



Quartier des écoles – Le Mas 07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux Tél: 04 75 65 23 96 mairie@saint-fortunat-sur-eyrieux.fr www.saint-fortunat-sur-eyrieux.fr

Des animations pour tous les goûts !

Le premier semestre 2017 a été jalonné par divers événements pour petits et grands... Chaque année, de nouvelles manifestations voient également le jour sous l'impulsion de l'équipe municipale jamais à court d'idées et de dynamisme!

Les traditionnels vœux de la minicipalité en début d'année ont permis de retracer l'année 2016 sous forme d'un film rétrospectif. Le maire en a également profité pour balayer les projets et les animations prévus pour 2017...

Samedi 4 février, le maire, ses et conseillers, accueillait comme de coutume ses nouveaux administrés. Une douzaine de nouvelles familles se sont installées au cours de l'année 2016 et ont répondu à l'appel de ce rendez-vous. L'après-midi, une quarantaine de personnes étaient au rendez-vous à la salle des Aymards pour regarder ensemble, dans une ambiance festive et conviviale, les deux matchs d'ouverture du tournoi des VI Nations, sur grand écran, dont le fameux « Crunch » où l'Angleterre a affronté, avec succès, la France!

La chanson française était à l'honneur samedi 4 mars. Alain Hiver, l'ardéchois au cœur fidèle était une nouvelle fois l'invité de la commission animation de la mairie pour une soirée en hommage à Georges Brassens après celle de Jean Ferrat l'an passé.

C'est sous un très beau soleil que les enfants, leurs parents et amis ont défilé pour le carnaval le 8 avril dans une joyeuse ambiance. Cette journée regroupant chaque année les écoles publiques et l'école privée des villages de Saint-Fortunat et Dunière a une nouvelle fois été couronnée de succès.

La semaine suivante, sous un beau soleil printanier, l'aire de la plaine à Saint-Fortunat s'est transformée en un immense terrain de jeux pour la chasse aux œufs. Ce fut un grand moment de joie et de course qu'ont partagé de nombreux enfants accompagnés de leurs familles.

Le 8 mai, les habitants de Saint-Fortunat et Dunière et quelques enfants ont accompagné leurs maires respectifs, Christian Féroussier et Gérard Brosse, ainsi que le Président des anciens combattants de la section local, René Allibert devant le Monument aux Morts de Dunière pour célébrer le 72ème anniversaire de la Victoire de la seconde guerre mondiale par les alliés.

Ils étaient environ 300 randonneurs dimanche 14 mai à emprunter les sentiers de la randonnée la Caracole, proposée dans le cadre de la 14ème édition du Printemps de la Randonnée, coordonnée par l'office de Tourisme Val'Eyrieux et organisée cette année par la municipalité, appuyée par l'association Héridonis. A l'assaut de la montagne, les randonneurs avaient le choix entre deux circuits un d'une vingtaine de kilomètres pour les adeptes de la marche et un autre d'une dizaine de kilomètres.

Le dimanche 4 juin, les enfants de 6 à 13 ans se sont réunis à l'aire de multi-sports pour passer une fin d'après-midi sportive.











LA COMMUNE DE SAINT-FORTUNAT SUR EYRIEUX PAR DÉLIBERATION DE SON CONSEIL MUNICIPAL S'EST DOTÉ EN 2014 D'UN PLU, PLAN LOCAL D'URBANISME.

En 2017, sera validée la première modification de ce document. Mais qu'est-ce qu'un PLU ? Quels en sont les objectifs principaux ? Quelles modifications majeures attendues pour cette année ? Autant de questions légitimes auxquelles nous souhaitons vous apporter des réponses dans ce dossier.

En mars 2014, après mûre réflexion, la municipalité approuve par délibération du conseil municipal le Plan Local d'Urbanisme qui devient, dès lors, le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal, régi principalement par les dispositions du code de l'urbanisme.

Ce document, véritable référence en matière d'urbanisme local, est rédigé en quatre parties : le rapport de présentation qui expose le diagnostic et les orientations du PLU, le projet d'aménagement et de développement durable ou PADD, le règlement qui inclut articles et cartographies, et enfin les annexes. Bien qu'il soit souvent vu comme un élément contraignant dans la

réalisation de projet urbain, il faut garder en mémoire qu'il exprime un véritable projet communal dont le but est de rechercher un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels. C'est pourquoi, le PLU organise le développement de la commune en fixant des règles très précises sur tout ou partie du territoire en tenant compte des nouvelles exigences environnementales: zones constructibles, prescriptions architecturales et bien d'autres éléments... C'est sous la forme du PADD ou « projet d'aménagement et de développement durable » que le cadre est principalement défini.

Il arrive parfois que selon les différents projets de développement en réflexion sur le territoire, une modification¹ ou une révision² du PLU initial soit nécessaire.

Dans le cas précis de notre commune, la modification de PLU a été lancée en novembre 2016. Elle avait pour objectif central l'allègement du PADD et du règlement parfois chargé de contraintes non justifiées sur notre territoire. Après consultation des autorités compétentes et enquête publique de deux mois, diligentée par la commissaire enquêtrice, Mme Jourget Mireille, l'approbation du PLU a été mise à l'ordre du jour et votée à

l'unanimité au conseil municipal du 2 mai 2017 : acceptation du blanc pour les menuiseries extérieures, hauteur de bâtiments existants modifiés sous conditions, zones à urbaniser revues notamment sur les contraintes de voiries et voies vertes... autant de modifications consultables en ligne ou en mairie.

Pour déposer une demande, consulter le PLU ou simplement demander un renseignement, le personnel d'accueil de la mairie est à votre disposition aux horaires habituelles d'ouverture au public ou par mail. Ensuite, tout dossier déposé en mairie sera instruit par le service urbanisme de la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA).

Loin d'être un dossier facile en compréhension, il n'en reste pas moins que le PLU est un élément incontournable de l'urbanisme local. Pour tout projet personnel et d'autant plus en cas de doutes, n'hésitez pas à prendre contact avec les services compétents pour vous accompagner dans les démarches.

NB: 1 la collectivité envisage seulement de modifier le règlement ou les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) 2 dès lors que la modification envisagée porte atteinte aux orientations du PADD.

ZOOM SUR LE RÈGLEMENT:

Les **zonages** qui présentent les différents types de quartiers de la commune répartis en :

- les zones urbaines (U), toutes équipées, déjà urbanisées, ou en cours d'équipements de réseaux collectifs d'assainissement suffisants pour accueillir les constructions nouvelles ;
- les zones d'urbanisation future (AU) pour l'habitat ou l'activité (AUE), qui sont les zones à caractère naturel destinées à accueillir les futurs habitants ou de nouvelles entreprises;
- les zones de loisirs (NI), réservées aux sports, et aux activités culturelles;
- 4. les zones agricoles (A), réservées à cette activité et au logement des seuls agriculteurs et éventuellement à des installations de service public ou d'intérêt général.
- les zones de protection de la nature (N), qui doivent être également préservées pour leurs paysages.

RÈGLES:

Les règles permettent de connaître précisément les conditions de construction ou d'aménagement dans chacune des zones de la commune, dont les surfaces constructibles maximales ou les hauteurs limitées. On y trouve :

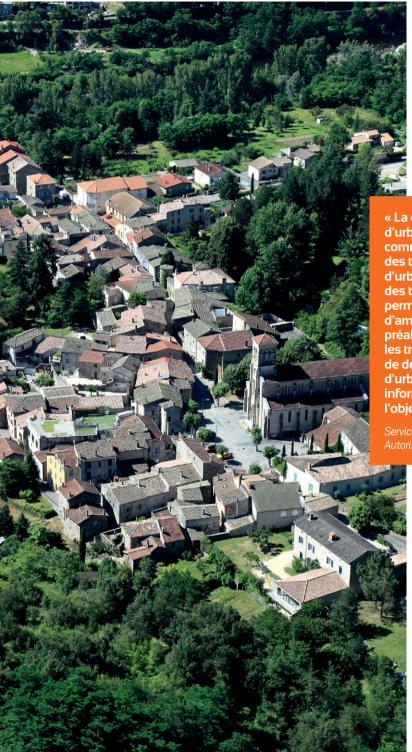
- 1. les catégories de constructions autorisées par zone (habitat, industrie, commerce...);
- 2. les reculs et prospects à respecter notamment par rapport aux voies publiques ;
- 3. les obligations d'aménagement des accès routiers, de branchement aux réseaux d'eau, d'assainissement;
- 4. la hauteur maximale des bâtiments ;
- 5. les conditions de traitement des façades ou des ouvertures des bâtiments ;
- 6. les obligations en ce qui concerne le stationnement des véhicules ;
- 7. des prescriptions pour le traitement des espaces verts, des arbres existants ou des jardins ;
- 8. Annexes

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS:

Il s'agit simplement de l'ensemble des opérations "déclarées d'utilité publique" par la commune, on les retrouve sur le plan de zonage, et cette liste contient : les zones de préemption, les zones d'aménagement concerté, les routes et carrefour à créer ou à élargir ; les équipements scolaires, sanitaires, hospitaliers, culturels, etc ; les parcs ou espaces verts que la commune désire réaliser dans le futur...

Cette liste précise aussi les organismes publics bénéficiaires, c'est à dire l'Etat, la Région, le Département ou la commune.





Rappel des autorisations d'urbanisme :

L'ensemble des informations est consultable sur <u>www.service-public.</u> <u>fr/particuliers/vosdroits/N31</u>.

« La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. »

Service-Public.fr - Particuliers Autorisations d'urbanisme

Selon les travaux envisagés, vous devez transmettre en mairie les documents correspondants :

- > Certificat d'urbanisme
- Déclaration préalable de travaux
- > Permis de construire
- > Permis d'aménager
- > Permis modificatif (permis de construire ou d'aménager)
- > Permis de démolir
- > Transfert d'un permis de construire ou d'aménager
- Contestation d'une autorisation d'urbanisme
- › Taxe d'aménagement

Conseil municipal



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2016

Pour commencer la séance, le conseil municipal a approuvé le rapport du 17 novembre 2016 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CAPCA sur l'évaluation du coût du transfert de théâtre de Privas.

Les élus ont également voulu renforcer le patrimoine en acquérant des parcelles de terrain attenantes au bâtiment des Services Techniques ce qui permettra de poursuivre l'aménagement autour de ce local. Ensuite l'assemblée a validé le renouvellement de la ligne de trésorerie ainsi que deux subventions de fonctionnement au budget général ; elle a aussi autorisé le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2016.

Le Conseil a validé le remboursement des frais de mission et de déplacement pour le personnel communal et pris la décision de renforcer à partir du 1er février 2017 l'équipe des Services Techniques de plus en plus sollicités au sein de la commune. Le projet de dénomination et numérotation des rues a été validé et se poursuivra dans les prochains mois.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2017

Six délibérations étaient à l'ordre du jour. La première consistait à nommer un remplaçant au Sivu des Ecoles du Riouvel suite à la démission de Mme Cendrine Martin, démission validée par le Préfet de l'Ardèche. Il est décidé que M. Philippe Debouchaud sera le nouveau membre du Sivu des Ecoles du Riouvel.

Les quatre prochaines délibérations sont en relation avec le personnel et elles ont toutes été approuvées à l'unanimité. Il a été instauré le temps partiel pour les agents titulaires, stagiaires et non titulaires et ce à partir du 1er Mars 2017, le renouvellement du contrat à durée déterminée de Mme Nathalie Sausse jusqu'au 31 Août 2017 et l'augmentation des heures de Mademoiselle Elsa Carré, de 24 h à 27 h

Pour finir, l'Assemblée municipale a approuvé le rapport de la CLECT relatif à la neutralité fiscale et de l'attribution de compensation dérogatoire, adopté à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni pour une séance dédiée en grande partie aux différents budgets.

Les comptes administratifs, les comptes de gestion et la reprise des résultats 2016 pour le budget général et le budget de l'eau potable ont été adoptés à l'unanimité. Le maire, Christian Féroussier, rappelle d'ailleurs les investissements qui ont été faits en 2016, à savoir la construction du bâtiment des Services Techniques. la réfection de la voirie au niveau de Colombe, d'Avezac, Mirabel, Moche, La Biousse, La Chanal, Col d'Aurel et Blanche Neige. la réfection du parking et la pose de candélabres au cimetière, des acquisitions foncières en vue du projet d'aménagement d'un parking en centre-bourg et l'entretien régulier des bâtiments communaux.

C'est dans ce cadre que Philippe Debouchaud, 1er adjoint en charge des finances, a présenté les comptes administratifs 2016 du Budget Général et ceux spécifiques à l'eau potable. Philippe Debouchaud a également souligné que l'endettement et la capacité d'investissement avaient maintenant atteint un niveau permettant de nouveaux investissements. Il faudra bien sûr continuer à gérer avec la même prudence pour choisir les meilleurs investissements pour le village à l'horizon 2020.

DES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR...

L'assemblée a également voté les budgets primitifs 2017 qui permettront le maintien d'une politique d'équipement et de service sur la commune avec la poursuite de la réflexion sur des aménagements structurants du village à moyen terme sans oublier l'amélioration de la voirie et l'entretien des bâtiments communaux.

Ensuite, les subventions aux associations ont été reconduites pour l'année 2017, puis le vote des budgets primitifs 2017 du budget général et de l'eau ont été approuvés à l'unanimité. En conclusion du conseil, le maire est satisfait de pouvoir présenter une situation financière saine en maintenant un développement harmonieux du village. Le budget, qui peut être qualifié de maitrisé, verra le maintien de services, d'activités d'équipements et d'animation régulière dans le village.

Au regard des moyens humains et matériels dont la commune dispose dans les missions de développement, le Maire estime utile de solliciter le Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche pour nous épauler dans ces différentes tâches. L'Assemblée a donc acceptée de confier à ce Syndicat une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.



La Parole aux élus

« Nous avons mené depuis 2008 une politique de réduction de l'endettement tout en prenant en compte les investissements les plus nécessaires. Nous obtenons maintenant une situation financière qui nous permet d'envisager plus sereinement les développements futurs. Nous sommes satisfaits de pouvoir présenter une situation financière saine en maintenant un développement harmonieux du village. Dans le contexte actuel, il est primordial de pouvoir présenter un budget maîtrisé aui aarantira le maintien de services, des activités et d'équipements sur la commune sans oublier une politique d'animation régulière!» Philippe Debouchaud, premier adioint charaé des finances.

Repères

Le budget reste dans la vie municipale un des temps fort de l'année.

En effet, on y prévoit, depenses et recettes pour l'année suivante après une préparation approfondie entre service en mairie et élus. Le budget 2017 voté en avril confirme l'orientation des années précédentes, à savoir l'équilibre et permettra d'aborder la reflexion autour des projets structurants de manière sereine.

QUELQUES CHIFFRES DU BUDGET 2016 :

BUDGET GÉNÉRAL (INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT):

- > DÉPENSES CUMULÉES : 983 563,93 €
- > RECETTES CUMULÉES : 1134 221.78 €
- > SOIT UN EXCÉDENT DE : **150 657,85 €**

BUDGET AEP (INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT)

- → DÉPENSES CUMULÉES : 52 668,91 €
- > RECETTES CUMULÉES : 94 244.07 €
- > SOIT UN EXCÉDENT DE : **41 575,16 €**

BUDGET GÉNÉRAL 2017:

- > FONCTIONNEMENT : **760 918,92 €**
- > INVESTISSEMENT : **869 869,19 €**

TAUX DES TAXES 2017:

- > TAXE D'HABITATION : 10,40 %
- > TAXE DU FONCIER BÂTI : 13,43 %
- > TAXE DU FONCIER NON BÂTI : **68,23%**

Urbanisme / travaux

LE POINT SUR LES TRAVAUX ACHEVÉS ET À VENIR!

Outre les travaux d'entretien réalisés par le personnel des Services Techniques (élagage, fleurissement du village, peinture des volets de bâtiments communaux...), ce premier semestre 2017 a été marqué par la finalisation des travaux rue du Parc où trottoirs et chaussée ont été remis en conformité, ainsi que l'aménagement du square Reynaud.

De plus, avec l'aide du Syndicat Département d'Energie de l'Ardèche, les candélabres vieillissants ou devenus hors normes, ont pu être changés. En effet, la place René Cassin, la rue Tallagros et une partie du centre-bourg ont pu bénéficier d'un nouvel éclairage.

Une vingtaine de lampes ont ainsi pu être remplacées : environ une cinquantaine devront être remis aux normes d'ici la fin de l'année. Et pour la suite...

Le programme de voirie suit son cours en 2017 avec, en autres, la création de deux parkings l'un proche des commerces aux abords de la RD 120 (sous réserve d'obtention d'un terrain en cours de négociation) et pour faciliter le stationnement lors d'événement à la salle des Aymards, un second à proximité immédiate où pourront être parqués une trentaine de véhicules...

Également en vue d'améliorer l'accueil du public, la salle polyvalente des Aymards va se doter de volets roulants en 2017. Il est également à l'étude le projet d'une climatisation de ce bâtiment, projet qui devrait voir le jour en 2018.



SI DU CIMETIÈRE DE MOINERIES SAINT-FORTUNAT / DUNIÈRE

Le compte administratif 2016 et le budget prévisionnel 2017 adoptés à l'unanimité. Les membres du Syndicat du cimetière des moineries se sont réunis lundi 10 avril 2017 à la mairie de Saint-Fortunat pour procéder, sous la présidence de Patricia Dony, à l'étude du compte administratif 2016, aux participations communales 2017 et au vote du Budget 2017.

Le Compte administratif 2016 fait apparaître un excédent cumulé de 3.778 €. Le budget prévisionnel 2017 représente 7.778 € de dépenses de fonctionnement et d'investissement, équilibrées grâce aux recettes émanant des ventes de concessions et la participation des deux communes à hauteur de 1.000 € pour Dunière et 2.000 € pour Saint-Fortunat.

La Parole

« Depuis quelques mois, la commission aue ie préside est en charge de la numérotation des rues. Nous avons travaillé sur le cadastre pour repérer routes, rues et ruelles en vue de l'élaboration des numérotations et noms de rues. Ce repérage étant maintenant terminé. nous allons maintenant entrer dans la phase plus technique de matérialisation sur un plan. L'entreprise Billon, mandatée pour ce travail, a éxécuté le tracé et vient de le soumettre à cette commission pour validation. Si le planning est respecté, rendez-vous en fin d'année pour la présentation des noms de rues...»

Marga Eijkhout, conseillère en charge de la voirie urbanisme.

« Les projets de parkings restent la priorité de la municipalité. Les délais peuvent paraître lonas mais la procédure est fastidieuse entre achats de terrain, étude des projets en collaboration avec Ardèche Aménagement, accord des propriétaires riverains sur les projets... Bref, afin que tout soit en accord avec la réalementation, il est indispensable de faire les choses dans l'ordre. Nous devrions voir les premiers coups de pelles en fin d'année.»

Florent Palix, adjoint en charge de la voirie urbanisme.

Le Conseil Municipal des Enfants

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EST COMPOSÉ DE 6 MEMBRES, ROSALIE LAVENENT, LÉA COFFIN, MAYA MOULIN-BERTHO, CÉLIEN VIALLET, COSME MÉRIAUX ET MALORIE PALIX.

Ils se réunissent tous les premiers samedis du mois, sous l'égide de leurs ainés-élus. Cendrine Martin. Carine Avmard et Karine Sadaune. L'année 2016 s'est clôturée par la présentation de leur proiet de terrain de bosses au Conseil Municipal du 21 Décembre. Ce terrain est un espace réservé avec des parcours de bosses et de virages relevés, un peu comme un parcours de motocross mais pour VTT. Les membres présents ont donné un avis positif : c'est un projet qui peut intéresser tous les jeunes du village et pourrait également intéresser les jeunes des communes environnantes. L'emplacement retenu serait derrière le City. Les élus enfants et adultes présents ont donc voté pour la réalisation de cet équipement et ce à l'unanimité des présents et sera donc inscrit au prochain budget de la commune!

Début Janvier, nos jeunes élus ont participé aux vœux de la commune auprès du Maire et de son Conseil Municipal, en présentant un texte qu'ils avaient préparé sur leur année de mandat passée et celle à venir.

Courant Février, les enfants du
Conseil Municipal des jeunes, appuyés
par les élues enfance-jeunesse Mme
Martin et Mme Allibert ainsi que par
la salariée de la Mairie Mlle Carré,
avaitent donné rendez-vous
à de nombreux partenaires pour faire
avancer leur projet de terrain
de bosses. Mme Viougeas et Mr
Martel de la Fédération de BMX ont

répondu présents, ainsi que Mr Julien, président du comité départemental de cyclisme de l'Ardèche, accompagné de Mr Astier. Ils sont allés sur le terrain pour appréhender l'espace défini pour ce futur projet. Il a tout d'abord fallu redéfinir le lieu afin de prendre en compte les contraintes du terrain. Puis Mr Martel a dessiné l'ébauche du futur terrain de bosses avec les jeunes qui ont pu donner leur avis.

Après la validation du projet technique présenté par les experts de la fédération et les derniers points administratifs, le temps est venu des acquisitions foncières et des appels d'offre aux entreprises locales de terrassement pour mettre en œuvre le projet d'une piste de loisirs qui respecte les normes de la Fédération.

Le Conseil Municipal des Enfants très motivé par ce projet, travaille d'arrache-pied pour pouvoir inaugurer la piste cet automne.

En parallèle, les enfants ont œuvré à leur participation à la Fête de la Musique de la commune qui a eu lieu le 17 Juin. Après deux ans de mandat menés avec brio, l'équipe du CME sera étoffée de 6 nouveaux élus en Octobre. Le conseil municipal des enfants du 1er Juillet sera public, afin de permettre aux enfants qui le souhaitent de se faire une idée du déroulement d'une séance du CME et de poser leurs questions aux élus.

L'information sera faite dans les classes de CM1 et CM2 (RPI Dunière/ Saint-Fortunat et Saint-Joseph) à la rentrée 2017. Du 04 au 17 Septembre, les candidatures pourront être déposées en Mairie (affiche du programme et autorisation parentale).

FÊTE DE LA MUSIQUE DE SAINT-FORTUNAT LE 17 JUIN.

Les jeunes (et les moins jeunes) qui aiment la musique et le chant ont pu exprimer leur talent le jour de la Fête de la musique. Au programme 3 parties: les jeunes du CME, le groupe Melo de Privas (reprise Pop Rock et le groupe ardéchois Planète Bolingo (world music)... un franc succès à renouveler!



Un CCAS qui bouge!

VISITE DES ÉLUS AUX DOYENS ET DOYENNES RÉSIDANT DANS I F VII I AGF

Le Maire de la commune, Christian Féroussier accompagné de son adjointe aux affaires sociales, Anne-Marie Allibert, a respecté la tradition en rendant visite au doyen et la doyenne résidants et présents dans le village.

Coté homme, c'est Paul Giraldon, doyen des hommes, 95 ans, domicilié quartier la Chanal, qui a été mis une nouvelle fois à l'honneur. Il a toujours vécu et résidé sur le village qui l'a d'ailleurs vu naître en octobre 1921. Exploitant agricole, Paul Giraldon a toujours eu un intérêt particulier pour la nature, plus globalement pour la terre, qu'il a su entretenir et développer notamment lorsque pêchers, cerises et châtaignes étaient le fleuron du développement local...

Dès que l'on évoque avec lui, souvenirs, anecdotes, ce travailleur hors pair nous parle avec passion de ces belles années en comparaison avec celles beaucoup plus difficiles d'aujourd'hui, notamment pour les générations futures. Il se déplace encore en véhicule et conserve bon pied, bon œil et a bien récupéré depuis

sa chute l'an passé. Il garde un regard attentif sur la vie locale, la société et suit son évolution avec attention... Il pratique encore à ses heures perdues sa passion la "chasse" avec ses amis...

Coté femme, c'est Paulette Michel de Pelée 95 ans qui a été mise à l'honneur elle aussi une nouvelle fois. Très alerte, cette personne aime vivre entourée de sa famille, goûte aux joies de la lecture, aime regarder la télévision et apprécie grandement les visites. Elle a d'ailleurs confié au maire et élus présents qu'elle était contente du déroulement de sa vie malgré les épreuves et qu'il faut toujours garder le moral et cultiver les énergies positives et savoir relever la tête à toute épreuve. Des paroles que beaucoup devraient méditer...

LE BUDGET DU CCAS ET LE PROGRAMME D'ANIMATIONS VOTÉS

Les membres du Centre communal d'action sociale de la commune se sont réunis au mois d'avril sous la vice-présidence d'Anne-Marie Allibert pour entériner le compte administratif 2016 et le budget primitif 2017.

Quatre animations sont prévues et organisées par les membres du CCAS pour l'année 2017. Au programme : une sortie pour les ainés (voir encadré), puis la traditionnelle soupe au pistou qui se déroulera le samedi 8 Juillet à la Salle des Aymards. le casse-croûte campagnard le dimanche 5 novembre et enfin, le repas des "anciens" prévu le dimanche 3 décembre. A noter également, la reconduction pour un an de la navette du vendredi, qui permet de se rendre au marché de La Voulte-sur-Rhône Les places sont limitées à 22, priorité est donnée aux ainés du village. Mais si vous souhaitez en bénéficier. n'hésitez pas à contacter la mairie

Cette équipe dynamique souhaite continuer à associer l'ensemble des bonnes volontés de la commune sur les différentes manifestations organisées pour créer ce climat propice au « bien vivre ensemble ».

au 04 75 65 23 96.







Nouveauté cette année, la sortie des aînés !

Cette excursion a entraîné les anciens du village dans la vallée du Rhône pour une journée sur le thème initiation à la dégustation de vin et gastronomie, entre Tain l'Hermitage et Tournon-sur-Rhône. Après avoir dégusté les excellents vins de la vallée du Rhône à la Cave

de Tain, les participants se sont rendus au restaurant Azalées pour un repas de terroir dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La journée s'est poursuivie par la visite du Musée du Chocolat Valrhona, l'occasion de découvrir au cours d'une déambulation gourmande et surprenante au

cœur de la Cité, tous les secrets de fabrication du chocolat et la palette des savoir-faire de Valrhona. Et pour clore cette journée déjà très complète, les aînés ont pu participer à l'atelier de la fève de cacao à la fève de chocolat, dégustation comprise bien sûr!

La Parole aux élus

« Le CCAS fait du lien social... Mais dans "lien social" on en entend quoi, concrètement? Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées. Cet organisme fournit en effet des renseignements et des services à divers publics. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Pour mener à bien ses missions, le CCAS dispose d'un conseil d'administration et de moyens propres : un budget autonome et du personnel mis à disposition. Et la spécificité du CCAS de Saint-Fortunat ce sont ses animations annuelles plus tournées vers les aînés du village... nous en sommes fiers et nous souhaitons pérenniser cela à l'image de la sortie des aînés ! » Anne-Marie Allibert vice-présidente CCAS



Créer son entreprise en Ardèche, c'est possible!

ARDÈCHE DÉVELOPPEMENT **EST À VOTRE SERVICE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES DE CRÉATION** D'ENTREPRISES. DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS OU D'INNOVATION...

Son rôle? Il est simple, vous mettre en relation avec les membres du **réseau** partenarial d'accompagnement

Un financement dans l'air du temps...

Ou'est-ce que le financement participatif? Ce mode de financement est de plus en plus populaire sur internet. Il permet aux particuliers de soutenir le projet de son choix, selon ses critères (région, activité, impact...). A l'origine le crowdfunding a permis

de financer des projets sociaux ou artistiques. En pleine évolution, il s'adresse aujourd'hui également aux entreprises en création ou menant des projets d'innovation.

Il existe trois grands modes de financement participatifs qui s'adressent à des profils de contributeurs différents et peuvent intervenir à différents stades de la vie d'un projet ou d'une structure:) Le don, avec ou sans contrepartie

-) Le prêt, avec ou sans intérêt
-) La participation sous forme de capital...

des entreprises (PACE), vous aider à monter votre dossier de financement. trouver des partenaires, accompagner pour mobiliser les différents dispositifs de financement possibles afin d'optimiser votre projet, que ce soit au niveau de l'ingénierie pure ou du volet financier ou fiscal, rechercher pour vous les meilleurs partenaires et les solutions de financement les plus adaptées.

Une application pour faciliter les implantations d'entreprises est à votre service dans l'unique **but** d'offrir aux porteurs de projets un accès facile et rapide à ces informations

Elle est dotée d'un module cartographique, qui recense 250 sites en mesure d'accueillir des entreprises : plus de 200 zones d'activités, des terrains de 5 000 m² à plusieurs hectares, des pépinières d'entreprises, des locaux professionnels, entrepôts. bureaux autour des pôles urbains de Privas, Annonay et Aubenas ou plus « au vert »

www.entreprendre.ardeche.fr



Mettez votre poubelle au régime!

CETTE OPÉRATION LANCÉE EN NOVEMBRE 2016 PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE, EN LIEN AVEC POLÉNERGIE ET LA RESSOURCERIE TRIMARAN VISE À ADOPTER AVEC LES CITOYENS LES BONS GESTES QUI RÉDUISENT LA PRODUCTION DE DÉCHETS. QUI FONT FAIRE DES ÉCONOMIES ET QUI DIMINUENT LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT.

Une vingtaine de foyers volontaires ont participé pendant 6 mois à une expérience riche et innovante pour jeter moins et jeter mieux. Les volontaires ont été accompagnés et aidés dans la mise en pratique quotidienne d'« éco-gestes » simples, comme choisir les produits les moins emballés, éviter le gaspillage alimentaire, composter les épluchures, boire l'eau du robinet,

donner, échanger ou vendre des objets inutilisés, réparer ceux qui sont en panne, acheter des produits durables, consommer moins et mieux...
Point de démarrage de cette opération, la conférence de Jérémie Pichon, auteur du livre « Famille Zéro Déchet » en janvier 2017 qui, avec humour, a raconté comment lui et sa famille ont mené leur aventure. Il décrit surtout les bénéfices énormes et insoupçonnés, qu'ils ont tiré d'un

tel changement. Car en éliminant leur poubelle, ils s'attaquent finalement au système et dessine un nouveau mode de vie soutenable, sobre et heureux. Les résultats et la restitution des expériences vécues par les foyers volontaires ont eu lieu le 10 juin lors d'une après-midi champêtre à Pranles. Informations à venir sur http://www.privas-centre-ardeche.fr.

Emerveillés par l'Ardèche...

UNE MARQUE POUR FAIRE CONNAÎTRE L'ARDÈCHE AUTREMENT!

Alors que la saison touristique approche, il est intéressant de se pencher sur les enjeux de la communication pour faire connaître notre beau département... et pour cela, l'Agence de développement touristique de l'Ardèche s'est doté d'une marque pour doper l'attractivité de notre territoire : "Emerveillés par l'Ardèche", un logo et une démarche collective qui respectent les identités de chacun. L'Ardèche est un pays qui émerveille ses visiteurs et ses habitants.

Cet émerveillement est exprimé par des émerveilleurs. Tout le monde peut être un émerveilleur (habitants, influenceurs, blogueurs, photographes, visiteurs...). Le but est simple : raconter l'Ardèche de manière simple, vraie, sincère, fraîche, spontanée étonnante et élégante... Alors si le coeur vous en dit, n'hésitez pas à raconter votre Ardèche et à la partager pour la faire aimer ! Besoin d'information : ADT de l'ARDECHE – francoise.amri@ardeche-guide.com Tél. 04 75 64 12 58

www.ardeche-guide.com



Ce magazine est un hors série consacré à l'Ardèche dans la collection "Découvrir Auvergne-Rhône-Alpes".

Edité à 15 000 exemplaires, il est disponible en kiosque dans un réseau de 900 points de vente en Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, lle-de-France.... au tarif de 5 €. Art de vivre, patrimoine, découverte, culture, gastronomie... Une Ardèche émerveillante à travers des expériences, des rencontres, des émotions, des sensations.

ÉMERVEILLÉS PAR L'ARDÈCHE

La culture pour tous grâce aux bénévoles de la bibliothèque

LA BIBLIOTHÈQUE, OUTRE SES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES, A ÉMAILLÉ L'ANNÉE D'ÉVÈNEMENTS FESTIFS QUI MONTRENT QUE LA CULTURE EST BIEN VIVANTE, DANS NOS PETITES COMMUNES.

En novembre, nous avons eu un débat sur les jardins partagés, avec comme animateurs Cécile Parnotte et Yves Valette qui vivent cette expérience aux Ollières. Yves a prêté un terrain qui permet aux gens sans jardin personnel, de cultiver leurs légumes et leurs fruits

Le 16 décembre Manu le conteur est venu nous enchanter en nous racontant ses histoires accompagné de sa guitare. Un vrai moment de bonheur pour petits et grands puisqu'il a conté dans l'après-midi pour nos deux écoles puis en soirée pour les adultes.

Nous avons lancé un concours de nouvelles sur le thème des jardins. sujet qui a inspiré douze écrivains en herbe dont trois ont été récompensés durant la fête des plantes. Avec Pascale du Mokiroule nous avons été submergés par le nombre d'enfants voulant apprendre la technique du Pop up. Qu'est ce que le Mokiroule? C'est le magnifique petit camion rouge, librairie ambulante et déambulante qui se parque le troisième mardi du mois devant la bibliothèque. Ou'est ce que le Pop up? C'est l'art de découpage et de montage en relief qui est pratiqué dans toute l'Asie. Un vrai régal d'après-midi.

Le 11 mars, en collaboration avec le petit théâtre de l'Oustalou, nous avons eu le plaisir de proposer une pièce " pour Bobby" magistralement interprétée par Brigitte Courson accompagnée par Françis Coste à la quitare. Cela nous a donné l'idée de réfléchir à des cours de théâtre l'an prochain. Des amateurs? En mars, les enfants ont fêté le printemps en faisant de petits poèmes -ou haïkus- qui furent accrochés au coeur du village de Saint-Fortunat et devant l'école. Le principe est simple : en toute liberté vous prenez et emportez le livre qui vous plaît puis vous déposez des livres que vous ne voulez plus garder. La troisième fête des plantes a connu un vif succès. L'échange des plantes, la dégustation des plats aux herbes sauvages, les nombreuses expos et animations ont agrémenté ce dimanche ensoleillé.

Venez nous rejoindre pour nos activités ou simplement prendre des livres à la bibliothèque, notre équipe de bénévoles vous attend les mardis et jeudis de 16h à 17h et les samedis de 10h à 11h30.



Ensemble et solidaire

Les élèves de l'école du RPI de Dunière, accompagnés de leur institutrice Sandrine, sont venus se joindre à quelques membres de l'Association Ensemble et Solidaire à la Salle des fêtes de Dunière pour une nouvelle rencontre inter-générationnelle. Les jeunes ont pu affronter les aînés aux jeux de société ; il s'en est suivi d'une dégustation de crêpes proposée par le bureau de l'association. La Présidente. **Isabelle Gounon**



Une jeune association pour nos ados!

L'ASSOCIATION CLUB ÉVÈNEMENTS A ÉTÉ CRÉÉE IL Y A PLUS D'UN ANS, ELLE EST COMPOSÉE D'UN VOLET ÉVÉNEMENTIEL ET D'UN AUTRE DÉDIÉ À LA JEUNESSE.

RDV de l'été: le 21 juillet, tenue de la buvette lors du bal itinérant et le 24 septembre la « Fête de la Science »

où vous pourrez découvrir en famille la thématique du goût sous toutes ses formes. Le volet jeunesse avance doucement. Les jeunes adhérents se sont quelquefois réunis les samedis après-midi cet hiver au foyer (local sous la salle des Aymards) pour partager des moments de jeux. Une soirée récréative MDR (manger, discuter, rigoler) a été mise en place tous les derniers samedis de chaque mois sous la présence d'un ou plusieurs adultes adhérents. Renseignements et adhésions (5€ par enfant/an et 10€ par adulte/an) sur place.



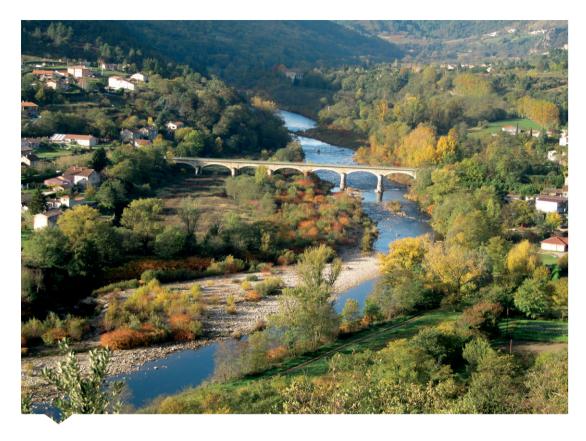


Un programme intense pour les boulistes.

Le Président d'intégrales boules, Denys Malleval est heureux de vous communiquer le programme des rencontres et journées découvertes qui se dérouleront sur le boulodrome situé square Albert Reynaud, pour la cinquantaine d'adhérents au club fortunéen, et qui se substituent aux rencontres

et qui se substituent aux rencontres hebdomadaires du vendredi aprèsmidi. Ce calendrier tient compte des compétitions organisées au cours de la saison pour les licenciés du club participant aux divers concours fédéraux, régionaux... Les rencontres interclub se dérouleront avec Beauchastel, Charmes, Desaignes, Malissard... Le goudronnage autour de l'espace des jeux de boules facilite l'entretien et la bonne conservation du marabout accueillant les boulistes pour la saison sportive.

Détails des dates de compétitions dans nos pages « aganda ».



ASA des MAS

LES PREMIERS JOURS DE LA PÉRIODE D'ARROSAGE ONT ÉTÉ DIFFICILES ; LE CHENAL CREUSÉ DANS LA RIVIÈRE POUR AMENER L'EAU JUSQU'AU PASSAGE AVAIT ÉTÉ OBSTRUÉ.

En effet, los de la montée du niveau de l'eau, le canal se remplit avec du sable et des pierres. En période d'étiage, l'eau ne parvient plus à atteindre le pompage.

Ces phénomènes se reproduisent régulièrement et nous contraignent à intervenir. Il faut alors dégager le passage avec une pelle mécanique, ce qui ne peut pas toujours être fait immédiatement.

Par ailleurs, d'autres raisons peuvent expliquer une coupure. Ainsi, en cas de forte sécheresse, la Préfecture ou la Chambre d'Agriculture peuvent nous donner pour instruction d'interrompre la fourniture de l'eau. Dans de telles circonstances, certains adhérents inquiets nous téléphonent pour nous signaler qu'ils n'ont plus d'eau.

C'est pourquoi le bureau de l'ASA avait demandé, lors de la dernière

assemblée générale, que chacun lui communique son e-mail (s'il en dispose bien évidemment). Cet appel n'a pas rencontré le succès que nous espérions et nous le renouvelons aujourd'hui.

Les adhérents sont donc invités à faire connaître leur e-mail à l'ASA des Mas dont le siège social est à la Mairie de Saint-Fortunat; ceci n'a pour but que d'offrir à chacun un meilleur service.

Le Président

Robert Cottrault

APEL Saint-Joseph

UNE FIN D'APRÈS-MIDI FESTIVE AU SON POP ROCK DU GROUPE LES CALABERTS!

En ce printemps, chaleureux et festif, l'APEL Saint-Joseph a organisé une fin d'après-midi concert pour le plaisir de la centaine de spectateurs présents samedi 20 mai 2017. Le temps s'y prêtant bien, les bénévoles se sont activés pour honorer toutes les commandes de barbecue / frites avant, pendant et après le concert. En tout état de cause cette soirée a été couronnée d'un franc succès et permettra de participer au financement des activités des enfants, sorties scolaires ou autres achats de matériel pédagogique...





Sou des Ecoles

CETTE ANNÉE, LE SOU DES ÉCOLES A UNE NOUVELLE FOIS PROPOSÉ PLUSIEURS MANIFESTATIONS AFIN DE RÉCOLTER DES FONDS POUR AIDER AU FINANCEMENT DES PROJETS DES ÉCOLES PUBLIQUES DU RPI DE DUNIÈRE - SAINT-FORTUNAT.

En novembre dernier a eu lieu une soirée soupe. Puis l'association a participé en tenant un stand au marché de Noël de Saint-Fortunat. Nous avons en janvier organisé notre traditionnel loto à la salle du moulinage de Dunière. Lors du carnaval proposé par les deux communes, nous avons tenu une buvette et enfin pour clôturer l'année, la traditionnelle fête des écoles le 17 juin. Un repas était même proposé sur place ou à emporter. Tandis que le soir, le Sou des écoles participait à la buvette (boissons et snack) pour la fête de la musique.

Actualités scolaires

École Saint-Joseph

UNE CLASSE RICHE « EN DÉCOUVERTES » :

Les enfants de l'école Saint-Joseph se sont rendus à Lus la Croix Haute du 10 au 14 avril. Cette classe découverte de 5 jours s'est déroulée dans la Drôme au centre « couleur nature ». Les enfants ont pu découvrir le milieu montagnard dans toutes ses splendeurs, et dévoiler toute leur imagination dans des activités de Land Art.

Ainsi, les plus grands ont lié leurs productions artistiques au film de Tim Burton « L'étrange Noël de Mr Jack », alors que les plus petits se sont penchés sur des réalisations en lien avec le film de Luc Besson « Arthur et les Minimoys ». Une classe découverte riche d'enseignements avec des activités diverses telles que les courses

d'orientations à la boussole, à la carte, des jeux de pleine nature sur les énergies ou la chaîne alimentaire, la recherche de traces et d'indices d'animaux, la construction de cabanes, des veillées au coin du feu... qui ont enchanté les enfants, et qui a permis aussi de « vivre pleinement ensemble » pendant cette semaine.





Des journalistes en herbes ont la parole

Les élèves du CM1 CM2 du RPI Dunière - Saint-Fortunat se sont transformés en journalistes et ont travaillé sur le thème « Quelques nouvelles de l'école de Dunière! »

« Depuis cette année, les CP sont les bienvenus dans notre école!!! Le jour de la rentrée, distribution des cahiers, le second, nous avons fait une randonnée pour mieux nous connaître en écrivant des compliments à nos camarades de classe. Maintenant, tout est calé, un jour par mois, nous allons à la bibliothèaue de Saint-Fortunat. Les CE2, CM1, CM2 ont participé au cross du collège de Saint-Sauveur, ainsi qu'à une rencontre sportive à Vernoux (badminton, acro-gym, jeux coopératifs) avec l'USEP. Le 27 janvier, les CP, CE1 sont allés aux "Terrasses", la maison de retraite des Ollières, pour des ieux de société et fabrication de marionnettes. Puis à leur tour les CM ont échangé sur le thème du loup avec les résidents. Le 7 mars, les CP-CE sont allés à Privas avec l'USEP sur le thème "Bien manger". Nous avons également bien apprécié les sessions tricots avec Ensemble et Solidaire, les sorties vélo et le ski de fond. Le 22 et 23 mai nous avons fait la VIDA et pour la fin de l'année la fête des écoles le 17 juin... »

Valentine, Rosalie, Maya, Ellé...

RPI Dunière -Saint-Fortunat

Pour les maternelles, l'année scolaire a débuté avec une activité KAPLA riche en découverte : nous avons pu imaginer voir sortir du bois, lutins, petit chaperon rouge, loup et autres personnages de conte de la maison de la sorcière de Hansel et Gretel... Cette thématique du conte a été approfondie grâce à l'intervention d'une conteuse de l'Association AMAC, venue présenter un spectacle "Loup y es-tu ?".

Au cours de l'année, les enfants ont pu apprécier 2 séances au cinéma des Ollières et profiter pleinement de l'intervention de l'Arche des métiers lors d'ateliers.

Une fois par semaine, ils se sont rendus à la bibliothèque, sans oublier une initiation à la cuisine : confection de gâteaux, galette, compote... qu'ils ont, bien entendu, dégusté en classe. Noël, comme chaque année, était l'occasion de présenter aux parents des chants préparés en commun...

Pour conclure cette année, ils se sont rendus à Hostun, passer la journée dans le monde merveilleux des lutins. Après la visite du village ils ont participé à un atelier au cours duquel ils ont fabriqué un lutin.
Les enseignantes du RPI, remercient
le Sou des Ecole, le SIVU et les
mairies pour leur collaboration
active dans les projets et pour leur
soutien financier. Merci également
aux parents et grands-parents qui
se sont rendus disponibles tout au
long de l'année, pour accompagner
dans les différentes sorties. Sans ces
aides, l'école ne serait pas en mesure
d'effectuer toutes ces activités.

POUR LES PRIMAIRES, DES ACTIVITÉS ET SORTIES AUTOUR DU CONTE, DU VÉLO ET DES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES:

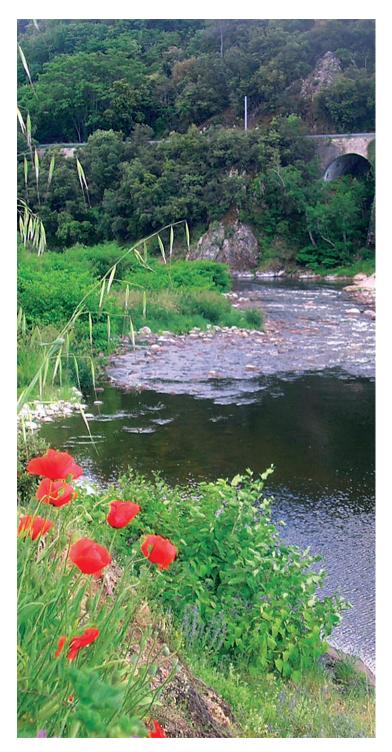
Les contes, thème choisi cette année. par le RPI Dunière - Saint-Fortunat, a permis à chaque classe d'étudier plusieurs contes autour des loups, sorcières, en passant par Hansel et Gretel, les 3 petits cochons, le Petit chaperon rouge... et de mettre en place les apprentissages à travers des supports motivants... C'est dans le cadre de relations intergénérationnelles, que les élèves ont fait, sur plusieurs après-midis, un atelier tricot avec les membres de l'association Ensemble et Solidaire. Tout au long de l'année, ils ont également partagé des temps forts avec les résidents des Terrasses

de l'Eyrieux aux Ollières : participation à des jeux collectifs, repas pris en commun, pique-nique au bord de l'Eyrieux suivi d'une journée à Saint-Vincent-de-Barrès pour découvrir la Magnanerie, ainsi qu'une visite de certains résidents lors de notre fête de Noël. A chaque rencontre, les enfants se sont montrés très attentionnés auprès de leurs aînés. L'objectif de la rencontre, l'ouverture aux autres, est atteint!

Au cours de l'année, les élèves ont oeuvré à devenir éco-citoyens.
Aujourd'hui, ils sont capables de se déplacer à vélo. Après un entraînement dans la cour puis sur la voie douce, ils ont tous participé les 22 et 23 mai à la VIDA (Voyage Itinérant à la Découverte de l'Ardèche) sur la voie douce de Saint-Martin-de-Valamas à Saint-Laurent-du-Pape en s'arrêtant une nuit au Camping des Ollières. Cette activité était organisée par l'USEP.







... les chemins et sentiers Fortunéens

CHACUN SAIT QUE NOTRE COMMUNE EST RICHE EN CHEMINS ET SENTIERS SE FAUFILANT ÇA ET LÀ DANS LA MONTAGNE.

Des voies de communication permettant le plus souvent de contempler les alentours de l'Eyrieux, mais aussi d'apercevoir au loin la Vallée du Rhône, le massif du Vercors, ou bien encore le Plateau ardéchois et le château de Pierregourde.

Pour débuter notre rubrique, nous avons choisi une destination ne manquant point d'attrait ni d'originalité puisqu'il s'agit d'un col. Saint-Fortunat peut en effet s'enorgueillir de posséder un col sur son territoire! Le col d'Aurelle situé à 582 m d'altitude est particulièrement prisé, parcouru par les chasseurs et randonneurs et vous attend pour un dépaysement garanti.

Alors que ce soit à pied, à VTT, à cheval ou bien en voiture, n'hésitez pas à vous accorder cette sympathique sortie qui immanquablement vous fera aimer la montagne.

... les fleurs sauvages de Saint-Fortunat

L'OBJET DE CET ARTICLE EST DE LOUER TOUTE UNE PANOPLIE DE FLEURS S'ÉPANOUISSANT LE PLUS NATURELLEMENT DU MONDE SUR LE TERRITOIRE DE NOTRE COMMUNE.

On ne vous apprendra rien, en vous chuchotant que les petites fleurs sauvages sont considérées comme des reines au printemps et en été. Reines sur les talus, dans les prés. sur les bordures de chemin et sur la montagne. Ainsi pour le plaisir des yeux, qui ne s'arrêterait pas quelques instants pour admirer ces véritables offrandes de la nature... et parmi elles : Ouvrant le bal des fleurs, les petites violettes sont un ravissement à découvrir! On s'émerveille devant l'audace d'une poignée de coquelicots ayant choisi un monticule de terre pour s'épanouir. Avec plaisir, on s'attarde devant une lumineuse

marguerite se balançant au bout d'une longue tige et qui se rencontre le plus souvent au milieu d'un pré, Magnifiques petits bleuets qui ne sont jamais les derniers à se faire apprécier! Tout comme le sont, sur le chemisier vert de la montagne, ces tâches jaunes faites par la floraison des genêts...

Enfin, nous aurons une pensée pour les fleurs de l'églantier.
Cet arbuste épineux, très présent sur les terrains incultes, se distingue par ses magnifiques fleurs roses se trouvant sur des branches élégamment courbées.

Un grand choix de fleurs donc, qui ne peut qu'enchanter nos promenades locales...

Daniel Peyret



État civil & souvenirs

ILS NOUS ONT OUITTÉS:

- o CHANAS Robert, né le 28 août 1945 à Dunière-sur-Eyrieux, il a travaillé à l'Entreprise Moulin aux Ollières et est venu s'installer sur la commune au moment de sa retraite.
- DELARBRE Paulette, née le 5 septembre 1936 à Valence, enfant du pays et femme d'arboriculteur, elle a travaillé quelques temps à La Poste après le décès de son mari.
- of Genthial Michel, né le 15 juillet 1935 à Saint-Fortunat, a fait sa carrière professionnelle au Pouzin. Frère de l'ancien maire, Ferdinand Genthial, il est revenu au pays au moment de sa retraite.
- o CRUMIERE Marcel, né le 19 mars 1937 à Saint-Fortunat. Enfant du pays, il a travaillé comme agriculteur maraicher avec son frère René.

ILS SE SONT MARIÉS:

Mariage MERDJI/SAMUEL
Emeline et Dimiti forment
un jeune couple qui nous
ravit parce qu'ils nous offrent
l'image de deux jeunes pleins
de vie, pleins de projets
ambitieux et heureux d'être
ensemble

NOUVELLES PROCÉDURES DANS LES MAIRIES DEPUIS LE MOIS DE MARS. LES NOUVELLES CARTES D'IDENTITÉ DÉLIVRÉES DANS LES MAIRIES SERONT DORÉNAVANT BIOMÉTRIQUES

Seules certaines communes du territoire sont déjà équipées du nouveau système de fabrication avec enregistrement des empreintes digitales, et donc en mesure de délivrer le précieux document.

Seules les communes équipées du nouveau système de fabrication avec enregistrement des empreintes digitales, pourront dorénavant délivrer la carte. Pour les administrés de notre commune, le dispositif de recueil est La Voulte. Nous ne serons plus en mesure de délivrer en mairie de Saint-Fortunat-sur-Evrieux, les

cartes nationales d'identité. Les modalités sont les suivantes :

- >> Prendre obligatoirement rendez-vous auprès du service Etat Civil de la mairie de La Voulte sur Rhône.
- > Venir le jour de votre RDV avec les photocopies de l'ensemble des pièces nécessaires à votre dossier (listes des pièces à fournir).
- › Lorsque votre carte d'identité sera disponible en Mairie, vous recevrez un SMS.
- > Votre carte d'identité sera ensuite à retirer auprès de la mairie où vous aurez déposé votre dossier.

Plus de détails sur les pièces à fournir en fonction de votre situation (renouvellement, carte perdue, mineur, majeur, etc.) sur www.service-public.fr

LE PLAN CANICULE:

Le plan national canicule, publié depuis mai 2004, prévoit des actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables isolées, en cas de canicule. La réalementation instaure la tenue d'un registre par la mairie, sur lequel sont inscrites, sur la base du volontariat, les personnes vulnérables. La finalité de ce registre est de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence » par le préfet, dans des situations d'évènement exceptionnel menaçant la santé des personnes.

Sont concernées par cette mesure, * les personnes résidant à leur domicilie, âgées de 65 ans et plus, * ou de plus de 60 ans, lorsqu'elles sont reconnues inaptes au travail, * les personnes adultes handicapées, ou titulaires d'une pension d'invalidité.

Déclaration annuelle des ruches

LA DÉCLARATION DE RUCHES EST UNE OBLIGATION ANNUELLE POUR TOUT APICULTEUR, DÈS LA PREMIÈRE COLONIE D'ABEILLES DÉTENUE.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

 Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

a été mise en place sur le site : http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail: assistance.declaration ruches@agriculture.gouv.frTéléphone: 01 49 55 82 22
- A NOTER: pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2017. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2017)



Horaires & infos pratiques

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- Du lundi au samedi de 9h à 12h
- **L** Tél. 04 75 65 23 96
- E-mail: mairie-st-fortunatseyrieux@wanadoo.fr
- Site internet:

www.saint-fortunat-sur-eyrieux.fr

PERMANENCE DU MAIRE:

Samedi matin sur rendez-vous

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE :

Du mardi au samedi de 9h à 12h

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE:

Le mardi et jeudi de 16h à 17h Le samedi 10h à 11h30

MARCHÉ HEBDOMADAIRE:

- Saint-Fortunat:
- **Use the inverse of t**
- 4 Le vendredi matin de 7h00 à 12h

INFIRMIÈRES:

Permanence le Vendredi de 7h30 à 8h30

Mmes IMBERT, LOMBARD, SAUVAN-MAGNET - La Gare Tél.: 04 75 29 19 68

OSTÉOPATHE:

Mme PERON - La Gare Tél. 04 75 64 40 86

NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE!

PRATICIENNE DE LA RELATION D'AIDE :

Mme BREBION
Rue de la Fontaine

L Tél. 06 22 22 31 70

PERMANENCE DES TRAVAIL-LEURS MÉDICAUX SOCIAUX :

CMS, pôle de La Voulte Sur Rhône : 1 rue Général Voyron - BP 10 07800 LA VOULTE SUR RHÔNE

- L Tel. 04 75 62 46 10
- Ouvert au public de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

MICRO-ACCUEIL / GARDERIE:

• Lundi: La Voulte-sur-Rhône de 7h50 à 12h15 et de 13h50 à 18h15. Mardi: Saint-Laurent-du-Pape de 9h à 17h00.

Mercredi: La Voulte-sur-Rhône de 7h50 à 12h15 et de 13h50 à 18h15. Jeudi: Saint-Laurent du Pape de 9h à 17h.

Vendredi : Beauchastel de 9h à 17h

Mme PETIT

Tél. 04 75 30 81 36.

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES :

Mme GODEFROY Tél. 04 75 62 00 12.

ECLAIRAGE PUBLIC:

Les foyers en panne doivent être signalés en mairie ; rappelons que les lampes signalées défectueuses avant le mercredi seront remplacées au plus tôt par le Syndicat Départemental d'Electricité

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES:

Le mardi à compter de 4h30. Du 1^{er} Juin au 1^{er} Septembre 2017: Les mardis et vendredis

COLLECTE CONTENEURS TRIS SÉLECTIFS:

(papier, verre, plastiques, vêtement/chaussures): collecte hebdomadaire

En cas de débordement sur les conteneurs, n'hésitez pas à contacter la CAPCA au 04 75 64 07 07 pour remédier à ces dysfonctionnements!

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA VOULTE / RHÔNE :

Les horaires indiqués sont sujets à modification pour améliorer le service.

L Infos au 04 75 62 47 96

• Lundi: 13h30 / 17h30 Mardi: 13h30 / 17h30 Jeudi: 8h30 / 12h et 13h30 / 17h30 Vendredi: 13h30 / 17h30

Samedi: 8h30 / 12h et 14h / 17h30

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT :

Les horaires indiqués sont sujets à modification pour améliorer le service.

L Infos au 04 75 65 67 29.

Mardi: 13h30 / 17h Mercredi: 13h30 / 17h Jeudi: 13h30 / 17h Samedi: 9h / 12h



Elles nous soutiennent tout au long de l'anée :





































Mail.: chazalm.seec@gmail.com





































Chauffage Sanitaire Energies Renouvelables Climatisation

Benoît JALENOUES

Quartier Le Serret 07360 St Fortunat Sur Evrieux Tél:104.75.65.24.38 ou 06.74.50.25.07

benoit.jalenques@wanadoo.fr













Agenda

JEUDI 6 JUILLET:

À 20h30: Randonnée Semi-nocturne. Départ de Saint-Laurent-du-Pape arrivée à Saint-Fortunat-sur-Eyrieux au local technique (quartier Avezac).

VENDREDI 7 JUILLET:

À 13h30 : Rencontre interclub. Intégrales Boules.

SAMEDI 8 JUILLET:

À partir de 19h: Soupe au Pistou et caillettes (repas d'été du CCAS).
Salle des Aymards.

VENDREDI 21 JUILLET:

> Dès 19h : Bal itinérant : musique, danse, pizza et buvette. Place de l'Eglise > Rencontre interclub

JEUDI 27 JUILLET:

À 21h30 : Cinéma de plein-air. Champ à côté de la mairie.

JEUDI 3 AOÛT:

À partir de 19h : Marché Nocturne. Place René Cassin

VENDREDI 4 AOÛT:

À 13h30 : Rencontre interclub. Intégrales Boules.

JEUDI 10 & VENDREDI 11 AOÛT:

À 20h30 : Les 30 ans des Kiosques à Musique décentralisés. Champ à côté de la Mairie.

MERCREDI 16 AOÛT:

À 20h : Soirée Astronomie à la Bibliothèque

JEUDI 17 AOÛT:

À 21h30 : Cinéma de plein air. Champ à côté de la Mairie.

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE:

Dès 7h : Brocante/ Vide-grenier. Dans les rues du village. **Départ 8h30 :** Marathon de

l'Ardèche – Dolce Via de la Voulte-sur-Rhône au Cheylard avec un passage sur la commune à patir de 9h.

VENDREDI 15 SEPTEMBRE:

Dès 9h : But d'honneur, avec repas ou casse-croute. Intégrales Boules.

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE:

À partir de 14h : Fête de la Science autour du goût. Salle des Aymards.

VENDREDI 13 OU 20 OCTOBRE:

À 18h: Assemblée Générale, suivie d'un repas. Intégrales Boules.

DIMANCHE 5 NOVEMBRE:

De 7h à 13h : Casse-croûte campagnard. Place René Cassin.

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE :

À 12h: Repas des aînés. Salle des Aymards.

SAMEDI 16 DÉCEMBRE :

À 14h30 : Fête de Noël. Salle des Aymards.



Navette marché de La Voulte sur Rhône

- >7 JUILLET.
- 21 JUILLET.
- > 4 AOÛT.
- > 18 AOÛT.
-) 1ER SEPTEMBRE.
-) 15 SEPTEMBRE.
- 29 SEPTEMBRE.
-) 13 OCTOBRE.
- 27 OCTOBRE.
-) 10 NOVEMBRE.
- 24 NOVEMBRE.
-) 8 DÉCEMBRE,
-) 22 DÉCEMBRE.



